



Mouvement Juniors : Saison 2009 – 2010

1. Le mouvement Junior de la Section Genevoise de Bowling (SGB) est ouvert à tous (toutes) les jeunes né(e)s entre le 1^{er} juillet 1986 et le 30 juin 1996.
2. Il a pour buts de faire découvrir le bowling et d'enseigner la pratique.
3. Une cotisation d'inscription de SFr. 150.- est perçue. Le junior devra s'acquitter de sa licence envers la SGB pour la saison en cours.
(voir sous <http://www.sgbbowling.org>)
4. Les séances de cours et entraînement sont gratuites pour les personnes ayant payé leur cotisation. Leur durée est de 1 heure de cours et de 1 heure de pratique (facultative).
5. Une pause de 30 min. devra être respectée par les juniors de moins de 15 ans.
6. A titre d'essai un(e) futur(e) junior pourra participer à un maximum de 3 cours consécutifs sans payer la cotisation annuelle ; un forfait de SFr. 15.- par séance lui sera alors demandé.
7. Le sérieux et une envie d'apprendre sont demandés.
8. Un polo aux couleurs des Juniors est prêté pendant la saison ; il est obligatoire de le porter lors des entraînements.
Le port de ce polo lors des entraînements personnels permet de bénéficier d'un rabais dans les centres de bowling de Genève.
9. Le manque d'assiduité aux entraînements ainsi que le non respect des règles peuvent entraîner l'exclusion du mouvement junior.

Formulaire d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA, localité : _____

Téléphone privé : _____

Téléphone prof. : _____

Natel : _____

E-mail : _____

A envoyer à : *Andréas Kratz, Av. Eugène-Pittard 22, 1206 Genève (plattina@bluewin.ch)*